



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

allergies

Question écrite n° 46252

Texte de la question

M. Jean-Claude Guibal attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur l'augmentation des allergies. Ainsi, selon l'Organisation mondiale de la santé, l'allergie figure au quatrième rang des maladies les plus fréquentes dans le monde. En France, les manifestations allergiques toucheraient plus de 15 millions de personnes. Les modifications de notre environnement, l'évolution des habitudes alimentaires, la multiplication des animaux de compagnie seraient, entre autres, responsables de cette recrudescence. Or, en France, le problème des allergies serait minimisé, l'allergologie n'étant pas reconnue comme une spécialité. Cependant, si le médecin généraliste peut prendre en charge la partie « traitement soulagement » du patient, il ne peut s'occuper de la partie technique et de la recherche de la cause de l'allergie. En conséquence, il lui demande si le Gouvernement envisage de reconnaître l'allergologie comme une spécialité et s'il peut lui préciser le nombre de médecins formés, notamment au dépistage des allergies, chaque année.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Guibal](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46252

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 avril 2009, page 3227

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)